

**Procès Verbal du 3ème Conseil d'école**  
**Ecole primaire de Capens**  
**le mardi 17 juin 2014**

**Les présents :**

<b>Représentants parents titulaires</b>	<b>Représentants parents suppléants</b>	<b>Équipe enseignante et éducative</b>	<b>Municipalité</b>	<b>CLAE</b>
Mme CARRERA Mme GARDET M. HERNANDEZ M. RABUTEAU Mme BOULOUCHE	Mme ROCHEFORT	Mme BOUCHÉ Mme BONZOM Mme GRAGLIA Mme GALISSIER Mme OHAYON <i>(invitée)</i> Mme BALONDRADE <i>(ATSEM)</i>	M. DANES (Maire) Mme BEZIAUD (adjointe) Mme BARTHEROTTE (conseillère)	Mme ROMERO Mme MIRANDA

**Les absents excusés**

<b>Représentants parents suppléants</b>	<b>Équipe enseignante</b>
M. BORDELAIS <i>(excusé)</i> Mme REGIMBEAU <i>(excusée)</i>	Mme GODIA <i>(Excusée)</i>

**Ordre du jour - validé**

- 1- Cantine / CLAE
- 2- L'organisation à la rentrée prochaine (TAP, emploi du temps, mise en place des locaux.)
- 3- Effectifs / Répartition / changement dans l'équipe
- 4- Bilan budget OCCE / Mairie
- 5- Les activités pédagogiques et projets
- 6- Bilan sécurité
- 7- Composition du bureau des électeurs
- 8- Questions diverses.

La séance s'est ouverte à 18h05.

## 1/ Cantine et CLAE :

### A/ Cantine :

– Va-t-il y avoir une formation du personnel de ménage ?

Réponse mairie : Oui. Un recadrage a déjà été fait.

Un changement de fournisseur va être effectif dès la rentrée. Les fiches techniques correspondant aux produits utilisés vont être fournies.

– Quand va avoir lieu le ménage de rentrée ?

La mairie a pris note des dates de pré-rentrée de professeurs (29 août et 2 septembre) et va essayer de ne pas faire faire le ménage de pré-rentrée ces jours là.

– Remplacement de Mme BONIFAS :

Un(e) remplaçant(e) est envisagé, mais n'est pas encore nommé. Il y a déjà des candidatures.

Il y aura toujours 2 personnes (comme en ce moment).

– Règlement cantine – Nouvelle organisation :

La mairie dit qu'il est nécessaire de changer le système d'organisation pour l'inscription à la cantine car Mme BONIFAS perd trop de temps actuellement à faire l'appel.

La nouvelle organisation reste encore à définir, des renseignements sont pris sur les fonctionnements sur d'autres communes. Nous en saurons plus avant la fin de l'année scolaire.

– Question des parents : Il n'y a pas de point d'eau dans la cantine des petits : est-ce envisageable d'en mettre un ?

Réponse mairie : une réflexion est en cours pour trouver une solution.

### B/ C.L.A.E. :

#### - Bilan année :

. Horaires : 7h30 → 9h / 16h30 → 18h30

. Fréquentation :

Il y a une quarantaine d'enfants le soir. Il y a eu une augmentation par rapport à l'année précédente.

Le matin il y a 4 ou 5 enfants à 7h30 puis à partir de 8h ça augmente pour arriver entre 23 à 30 enfants à 9h.

. Activités pratiquées :

Matin : petites activités manuelles, lecture.

Après-midi : jeux extérieurs collectifs, jeux libres, devoirs surveillés et dirigés.

. Il y a deux personnes pour encadrer.

Pas de difficultés particulières sur ces temps.

Par contre problème de téléphone qui ne fonctionne pas correctement (certainement dû à l'éloignement de la base principale qui se trouve dans le bureau de direction).

#### - Temps 12h → 13h20 :

L'hiver sortie de la cantine plus tard surtout quand il pleut.

Mme MIRANDA a pointé les entrées et sorties de la cantine : en ce moment les enfants sortent de la cantine à 13h.

→ Retour des ATSEM concernant les enfants au moment du coucher : c'est mieux.

## 2/ Organisation à la rentrée prochaine :

### - C.L.A.E. L'année prochaine :

L'école terminera à 16h le lundi, le mardi et le jeudi. Il y aura alors des T.A.P. de 16h à 16h30.

Le vendredi, il y aura T.A.P. De 15h à 16h30 avec, notamment, l'utilisation du city parc.  
Les familles pourront récupérer leurs enfants à 16h (ou 15h le vendredi) ou leurs enfants iront en T.A.P. et ils les récupéreront à 16h30.

Selon le sondage effectué et les réponses communiquées, à ce jour, voici le nombre d'enfants qui partiront à 16h (ou 15h le vendredi) :

lundi : 26, mardi : 18, jeudi : 16 et vendredi : 11.

Mais plusieurs familles n'ont pas répondu au sondage et les familles des futures PS non plus.

Fonctionnement : il faudra obligatoirement remplir un dossier et il faudra se positionner de vacances à vacances c'est à dire par période (inscriptions).

Locaux qui seront utilisés : quand il fera froid ou il pleuvra les classes ou la cantine seront utilisées.

Activités possibles : sport, danse, arts plastiques, chant.

Des bénévoles pourront venir animer des T.A.P. Il y a déjà des candidatures. La mairie a pris une assurance pour ce type d'intervention.

Les représentants des parents posent des questions pour essayer d'en savoir plus sur ces activités mais Mme ROMERO ne précise pas plus. Elle dit que le CLAE va voir aussi selon le sondage et les apports de la commune.

Les enfants choisiront leur atelier et devront y rester pour la période.

- **Problème de la sieste du vendredi : le vendredi y-aura-t-il quelqu'un qui pourra prendre le relais pour surveiller la sieste des PS et assurer le lever après 15h ?** → l'ATSEM restera et les petits ne seront donc pas réveillés. Par contre si les parents veulent récupérer leur enfant à 15h, il faudra le préciser le matin et ces enfants ne seront pas couchés.

- **Question des parents : Est-ce envisageable que le personnel de mairie qui intervient en péri-scolaire / CLAE ait des formations adaptées : 1ers secours, BAFA ?**

Mme BALONDRAGE passe le BAFA. La personne qui anime l'atelier danse a un diplôme adapté. La mairie semble d'accord.

**La mairie précise :**

- qu'une commission va être mise en place pour suivre l'organisation et l'évolution des T.A.P. et modifier améliorer, réajuster si besoin. Cette commission se composera de 5 personnes dont 1 représentant des parents et 1 membre du CLAE.

- que les T.A.P. seront pris en charge à 100 % par la commune.

**- Bus du mercredi :**

13 enfants semblent concernés pour le moment selon le sondage.

Trajet du bus : Longages – Capens (vers 12h15) – Noé

Entre la fin de la classe et l'arrivée du bus, il y aura une personne du CLAE qui prendra les enfants en charge.

Il y aura un tarif repas-garde. Les familles pourront récupérer les enfants à 14h s'ils le souhaitent.

Ceux qui resteront, basculeront sur le tarif du CLAE de Noé.

Il sera demandé une inscription au plus tard d'un mercredi à l'autre (une semaine sur l'autre).

La mairie a prévu de faire une réunion publique à 20h30 le 23/06/14 pour expliquer les T.A.P. ainsi que le nouveau fonctionnement. Un mot sera distribué dans les cahiers de liaison pour en informer les parents dès le jeudi 19/06.

- **Dortoir pour l'année prochaine :** le changement du lieu du dortoir qui était envisagé pour l'année prochaine pose problème car il n'y aura pas de toilettes dans le bâtiment.

Les enseignantes proposent donc de laisser le dortoir au même endroit, le nombre d'élèves de PS le permettant.

Par contre aucun MS ne sera mis à la sieste l'année prochaine.

Ceci signifie que, puisque la cloison entre le bureau de direction/ salle des professeurs et la classe 2 va être abattue pour agrandir la classe 2, le bureau de la directrice et la salle de maîtres devront être transférés dans l'actuelle salle de motricité qu'il faudra aménager (étagères, internet, téléphone ...).

La bibliothèque actuellement dans le CLAE (les meubles) seront déménagés dans la salle d'à côté.

- **Point sur les contrats des ATSEM :** le contrat de Mme BALONDRADE sera reconduit pour 1 an (donc jusqu'au 29/08/15). En ce qui concerne Mme DUCOURNEAU un entretien est prévu.

- **2 ATSEM pour préparer la sieste et le coucher : est-ce possible ?** (demande d'une des 2 atsem)  
C'est envisageable.

### **3/ Effectifs 2014 / 2015**

103 élèves répartis de la manière suivante :

PS : 15  
MS/GS : 11/10  
CP/CE2 : 12/10  
CE1/CM2 : 16/6  
CE2/CM1 : 10/13

Mise en place d'un décloisonnement tous les après-midi :

CP : 12  
CE1 : 16  
CE2 : 20  
CM1:/CM2 : 19

Pendant ce temps : DDM / Sciences / Histoire- Géographie.

Mme BONZOM nous quitte à la fin de l'année scolaire. Le poste a été pourvu au premier mouvement. C'est Mme OHAYON (présente à ce conseil d'école) qui l'a obtenu. Ceci permet à Mme OHAYON de se présenter.

### **4/ Bilan OCCE / Mairie / CAPASSO:**

#### **- COOP :**

Début d'année avec 827,92 €

Il y a eu beaucoup de mouvements :

- entrées : 8721,05 €
- sorties : 4362,38 €

Solde actuel : 5186,59 € dont 3374,80 € à sortir pour voyage classe de CP/CE1. Il devrait rester 1811,79 € environ. (moins quelques autres petits remboursements pour la classe de Mme GRAGLIA)

#### **- Budget mairie :**

Le budget mairie est valable du 01/01 au 31/12.

#### **Apports de la mairie :**

- 13 ordinateurs : mise en place d'une salle informatique là où se trouve actuellement la bibliothèque et le CLAE.
- du matériel de sport et des tapis
- 6 séances de piscine (avec transport en bus)
- 200 € par classe pour des transports en bus jusqu'en décembre.
- une nouvelle imprimante au bureau de direction /salle des maîtres
- un vidéoprojecteur

- des jeux de cour . Ces jeux seront financés sur le budget Noël. Il est alors demandé aux parents de choisir si ces jeux devront arriver dans l'école en septembre ou seulement à Noël. Les parents décident que ce sera dès septembre.

Il est souligné que les budgets mairie de rentrée et de Noël ont été augmentés par rapport à l'année dernière :

- augmentation de 5€/ élève pour le budget rentrée qui passe de 35 à 40€/élève
- passage de 7,60€ à 9€ pour le budget Noël

#### Travaux faits par la mairie :

- la climatisation de la classe de Mme GALISSIER a été changée
- le toit du local sport a été réparé
- 2 panneaux ont été achetés pour la semaine des arts. Les enseignantes remercient la mairie d'avoir agi si rapidement! Les 5 panneaux ont été accrochés.
- le lave vaisselle a été déplacé
- 5 bacs ont été mis en place pour créer un potager d'école et une bande de terre aménagée pour y planter des bulbes.

#### CAPASSO :

L'association des parents d'élèves a fait un don de **600 euros** à l'école qui a été utilisé, en partie, de la manière suivante :

- Semaine des Arts : 243,85 euros
- Projet jardinage : 49,21 euros
- Journée cultures et langues : 37,16 euros

Il reste donc 269,78 euros de ce don qui sont sur le compte OCCE.

### 5/ Activités pédagogiques et projets :

#### Activités pédagogiques :

##### Passé :

- voyage sur 3 jours de la classe de CP/CE1 au mois de mai
- sortie des classes de maternelle au mois de juin
- semaine des arts au mois de mai
- Journée langues et cultures étrangères ou régionales. Des remerciements particuliers sont fait à : Mesdames ALLOUCH, DIARRASSOUBA, REGIMBEAU, BAJIC, RAVANAT, à Monsieur BORDELAIS qui ont pris en charge un atelier ainsi qu'à Mesdames GENRIES et CASTAING qui nous ont aidé. Un grand merci également à Mesdames BALONDRADE, BONIFAS, DEMPÈRE et DUCOURNEAU pour leur aide et participation.  
parents qui sont venus faire des ateliers.
- La sortie vélo a été annulée – pas assez d'accompagnants

##### A venir :

- spectacle de fin d'année + repas auberge espagnole : le 27/16/14 à partir de 17h30.
- Pique-nique + jeux le 04/07/14. Chaque élève devra amener son pique-nique.

Il est demandé s'il est possible que le CLAE se charge du transfert des élèves qu'ils auront le 27/06 pour le spectacle à 17h30. Ce sera fait. Si besoin Mme Miranda pourra appeler les enseignantes.

La mairie demande aux enseignantes si le jour du pique nique il faudra que les employés et animateurs présents habituellement entre 12h et 13h30 à l'école soient présentes (mairie et CLAE). Les enseignantes répondent que non mais que ces personnes peuvent se joindre au pique-nique si elles le souhaitent.

#### Projets :

Le nouveau projet d'école valide de 2014 à 2018 est en cours de conception. Son point central sera la coopération.

L'année scolaire prochaine il y aura 6 séances de piscine.  
La classe qui ira sera celle de CE1/CM2.

Il sera proposé à tous les parents des élèves de l'école de passer un agrément pour pouvoir accompagner ces sorties.

### **6/ Sécurité :**

Le dernier exercice incendie a eu lieu le mardi 10/06/14 à 11h35. Personne n'était au courant.  
L'évacuation s'est faite en 3min. et 15 secondes pour toute l'école ainsi que le personnel qui était déjà présent dans l'école.  
Il manque la fiche des produits dangereux. → Elle sera fournie dès la rentrée.  
La demande concernant la pharmacie a bien été reçue par la mairie. Ils attendent de recevoir la sciure pour nous la faire passer. La mairie dit qu'elle ne va pas tarder à arriver.

### **7/ Composition du bureau des électeurs pour les élections de représentants de parents d'élèves à la rentrée prochaine**

M. HERNANDEZ, M. RABUTEAU, Mme CARRERA, Mme GARDET s'inscrivent et nous les en remercions.

### **8/ questions diverses :**

#### **- Comment les parents peuvent-ils s'inscrire pour accompagner les sorties scolaires et comment se fait le choix des parents accompagnateurs ?**

La façon n'est pas la même pour toutes les maîtresses : les inscriptions peuvent se faire soit sur la demande d'autorisation de sortie directement, soit lors de la réunion de début d'année (ou au moment de la lecture du compte-rendu de cette réunion dans le cahier de liaison), soit par affichage sur la porte de la classe.

Mais toutes précisent qu'il y a un choix qui est fait par chacune des enseignantes, basé sur la sécurité des élèves.

Les parents peuvent aller d'eux-mêmes voir les enseignantes à n'importe quel moment de l'année pour se proposer pour accompagner les sorties et qu'il existe le cahier de liaison qui fait également le lien entre l'école et les familles. Il ne faut pas hésiter à s'en servir.

#### **- Le projet chorale sera-t-il reconduit ?** Pas pendant le temps scolaire mais pendant les T.A.P.

- La liste des fournitures ainsi que toutes autres informations en lien avec la rentrée scolaire seront données aux élèves, affichées à l'école et données à la mairie.

- La mairie veut fêter le départ à la retraite de Mme BONIFAS entre le spectacle et l'auberge espagnole. Ils proposent d'offrir un verre de départ.  
CAPASSO tiendra ensuite une buvette (payante) pendant l'auberge espagnole.

- Des délégués de parents d'élèves demandent s'il est possible de créer un site internet pour l'école. Cette demande sera discutée en conseil des maîtres.

**La directrice remercie les membres présents et lève la séance à 20h25.**

La directrice :  
Mme GALISSIER

Les représentant de parents :

La secrétaire de séance :  
Mme GRAGLIA